

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 48

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

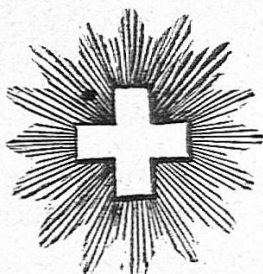
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Etrennes de l'« Educateur »*. — *Intérêts de la Société. Mutations.*
— *Vocabulaire et orthographe.* — *Tribune libre, faits et opinions : L'instituteur et l'Etat. Confiance nécessaire.* — *Bibliographie.*

ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Ainsi que les années précédentes, et en don de joyeux armistice, nous venons offrir à nos lecteurs, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. **Les Etrennes merveilleuses.** Ecrin de bijoux littéraires. — 28 héliogravures et gravures en couleurs. Mi-carton. Imprimé sur papier de luxe. Cadeau pour tous. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
2. *Seippel, Paul* : **La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8^o, avec plus de 800 gravures. Valeur 25 fr. : 12 fr.
3. *S. Poirson*, **Les Châteaux du Lac bleu.** Le Léman historique, pittoresque, artistique. — Superbe volume, texte encadré, imprimé sur papier de luxe, 150 vues (autotypie). Grand in-8^o. Véritable bijou typographique. Valeur 12 fr. : 6 fr.
4. *Edouard Rod*, **L'affaire Rousseau.** Histoire de la condamnation de l'*Emile* et du *Contrat social*. — Belle étude littéraire. Volume broché de 360 pages. Valeur 5 fr. : 2 fr.
5. *C.-F. Ramuz*, **Nouvelles et morceaux.** 15 contes et récits. — Volume broché. 10 dessins de Blanchet. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
6. *Antonio Fogazzaro*, **Pereal Rochus et autres nouvelles.** 8 récits du célèbre auteur italien. — Joli volume de bibliothèque. Traduction de Gladès et Doüesnel. Broché, 350 pages. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
7. *Octave Uzanne*, **Instantanés d'Angleterre.** Londres et sa vie

sociale ; spectacles mondains, sportifs et militaires ; l'art ; types populaires ; la femme ; mœurs britanniques ; pèlerinages. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

8. *Meinrad Lienert*, **Léni**. Une des belles œuvres du digne successeur de Gottfried Keller et de C.-F. Meyer. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

9. *J.-P. Porret*, **Mini Lalouet**. 4^e édition. Ce volume a sa place dans toutes les bibliothèques. —

Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

10. *G. Rouma* et *C. van Bleyenbergh*, **Brins de vie**. 24 petits poèmes à dire et à mimer par les enfants. — Nombreuses illustrations. Joli cadeau pour petits. Valeur 1 fr. : **50 cent.**

11. *René Morax*, **Sac-à-Douilles**. Comédie militaire en 3 tableaux. Broché. Valeur 2 fr. : **1 fr.**

12. *G. Krafft*, **Bonne science**. Joli volume de vulgarisation scientifique. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*. On peut d'ailleurs retenir plusieurs volumes du même numéro.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Après bien du travail, le coche arrive au haut, a dit le fabuliste. Ce ne sont, certes pas, les vicissitudes qui ont manqué à notre réunion du Comité central. L'épidémie en cours nécessita, de par les mesures restrictives apportées au droit de réunion, un premier renvoi ; la grève générale nous maintint dans l'expectative et, pour couronner l'édifice, la réduction des horaires nous obligea à happer au passage le premier dimanche disponible ; toutes ces circonstances semblaient de fâcheux présage et pourtant ce fut une réussite complète tant au point de vue de la participation des délégués que du sérieux des délibérations.

Précédée le samedi d'une séance du Bureau, de la Commission de rédaction, de la Commission de vérification des comptes, c'est-à-dire de tous les rouages officiels qui précèdent notre assemblée générale, la réunion des délégués prenait l'allure d'un petit congrès romand à défaut du vrai, du grand, que tous les membres du corps enseignant connaissent bien et que les circonstances nous obligent à ajourner à des temps meilleurs.

Donc, le dimanche 24 novembre 1918, à 9^{1/2} heures du matin, à l'Hôtel

de la Cloche à Lausanne, 33 délégués portent présence à la réunion que préside M. Fritz Hoffmann.

Les absents, qui sont tous excusés, sont : M^{me} Dunand, M^{lle} Métral et M. Dubois, de Genève ; MM. Quartier-la-Tente, Latour et Renaud, de Neuchâtel. Jura Bernois : MM. Duvoisin et Marchand. Vaud : M. Giddey.

Le procès-verbal lu et adopté, M. Hoffmann présente ensuite un rapport présidentiel fort bien conçu où se reflète tout le profond intérêt qu'il apporte à la prospérité de notre association. Notre président salue d'abord la nouvelle ère de liberté et de démocratie que nous entrevoyons, donne ses pensées de reconnaissance et d'admiration à ceux qui ont payé de leur sang le triomphe du droit et de la justice et nous convie, dans une Europe nouvelle en formation, à remplir toujours mieux notre beau rôle d'éducateur du peuple.

Il apporte un dernier hommage aux disparus : François Guex, ancien rédacteur ; Louis Rusillon, Auguste Dufey, membres du Comité central ; Louis Hermenjat, fondateur de la Romande ; mentionne la nomination de M. Briod et la démission de M. Cordey sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Passant en revue l'activité du Bureau, les points suivants sont ensuite traités :

La Commission de lecture a dû restreindre son activité et a élaboré, sur notre demande, un règlement qui a été soumis à l'examen et à la ratification du Bureau. Il lui sera, en outre, demandé de bien vouloir examiner si la petite brochure annuelle ne pourrait être remplacée par un supplément bibliographique publié dans l'*Educateur*, hors texte, comme ce qui se fait présentement pour le bulletin d'hygiène scolaire.

La proposition Duvillard demandait au Comité central la nomination d'une Commission chargée d'étudier la situation de l'enseignement primaire dans la Suisse romande, les méthodes susceptibles d'être améliorées et les réformes désirables. Cette proposition est de la compétence des chefs de Départements, mais nous pouvons y apporter notre contribution par son examen au sein du Comité central.

Les relations avec le *Schweizerischer Lehrerverein*, caractérisées principalement par deux délégations à Lucerne et à Zurich, ont permis à notre président d'exprimer notre attachement à la patrie suisse, aux nobles principes qu'elle représente et dont nous voyons aujourd'hui le triomphe. Le rapport mentionne la question de la responsabilité civile et l'inscription de la S. P. R. en qualité de membre collectif de la société d'hygiène scolaire. En ce qui concerne la souscription pour collègues belges, il reste encore à notre disposition 2600 francs ; le moment est venu de les faire parvenir. Ne pourrions-nous pas aussi, suggère M. Hoffmann,

profiter de la réunion du Comité central pour envoyer une adresse de sympathie à nos collègues français et belges ?

La dernière partie a traité la question du Congrès déjà traitée à plusieurs reprises dans notre organe.

M. J. Cordey est mieux qu'un excellent ministre des finances. S'il sait pratiquer en acrobatie financière la danse à la corde à cloche-pied avec des poids lourds, il a d'autres talents encore ; il possède l'art peu banal et fort goûté de faire savourer à ses auditeurs un rapport financier où tous les chiffres sont cités noyés élégamment en un style très français et surtout très pittoresque. Nous croyons savoir que son rapport, ainsi que les passages essentiels de celui de M. Briod, sera publié ultérieurement ; nous supprimons donc même la partie squelettique pour que nos abonnés puissent apprécier de façon inédite... et l'humour de M. Cordey... et son inlassable activité.

Au nom de la commission de vérification des comptes, M. Baumgartner qui, avec MM. Petermann et Duvillard, a pris connaissance des pièces comptables, certifie l'exactitude des chiffres présentés et propose à l'assemblée de donner décharge au gérant avec remerciements pour les services rendus. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La gestion du Bureau est mise en discussion.

L'initiative nouvelle à proposer à la commission de lectures est vue favorablement par M. Briod qui apprécie ce mode de faire pratiqué par le *Schweizerischer Lehrerverein*. M. Rosier, membre de la commission, l'envisage aussi avec sympathie.

Acte est pris de l'attitude du Bureau concernant la proposition Duvillard.

La remise des pouvoirs du Bureau neuchâtelois n'est point admise. M. Duvillard, comme président de l'Union des instituteurs primaires genevois, revendique pour Genève l'honneur de présider la Romande quand Neuchâtel aura terminé sa mission, à savoir l'organisation du Congrès romand. Les difficultés actuelles en matière de subventions, d'impression et de transport sont loin d'être résolues. Il propose une prolongation de pouvoirs de deux ans, ce qui est adopté ainsi que l'ensemble de la gestion.

Le rapport sur la marche de l'*Educateur* en 1917-18 est présenté par M. Ernest Briod. Fort bien documenté, très complet, ce travail est un tout difficile à résumer, quantité de problèmes posés par notre dévoué rédacteur pouvant donner matière à ample discussion.

Après avoir apporté son tribut de reconnaissance à l'œuvre de M. F. Guex, M. Briod parle des articles de fond pour lesquels il s'est assuré, entre autres, une collaboration américaine. A la revue des idées, il a

ajouté une rubrique spéciale « tribune libre, faits et opinions », articles devant être courts, actuels, invitant à penser. Une cinquième enquête en 1918 sur notre mode de procéder aux examens n'a provoqué aucune réponse du Jura Bernois ni de Neuchâtel ; la partie narrative et récréative fut soumise à restriction pendant la période d'été. Concernant la chronique scolaire, le rapport insiste tout spécialement sur la nécessité de faire parvenir à la rédaction toutes les correspondances des cantons par le canal du correspondant officiel de la section cantonale. M. Briod apprécie à juste titre l'activité intelligente de M. Julien Magnin, rédacteur de la partie pratique, et des collaborateurs distingués dont il a su s'entourer ; il déplore le décès de M. Paul Chauvet, professeur au lycée de Moulins. La dernière partie du travail de M. Briod pourrait être intitulée : « Joies et souffrances d'un rédacteur ». Il y note en 13 points tout ce qu'on lui demande, relate en 5 alinéas ce que l'*Educateur* a fait depuis 20 ans et examine ce qui pourrait être réduit ou supprimé si l'on n'aboutit pas à l'augmentation logique de la cotisation de fr. 5.

L'*Educateur* intervint aussi énergiquement en faveur d'une amélioration des traitements, et, partant du principe que la vie de l'école n'est pas indépendante de celle de la nation, M. Briod justifie certains de ses articles fortement attaqués dans certains milieux. Avons-nous, oui ou non, en Suisse romande, dit-il, des traditions communes sur lesquelles sont basées toutes nos organisations, sans en excepter notre organisation scolaire ? Sommes-nous, oui ou non, fondés à admettre que l'idée fédéraliste d'une part, un libéralisme large et tolérant d'autre part figurent au nombre de ces traditions ? Pour autant que le rédacteur de notre organe corporatif et ses collaborateurs ne s'écartent pas du programme général de notre association, pour autant qu'ils gardent au journal le caractère d'une tribune libre où se discute ouvertement tout ce qui touche de près ou de loin à l'éducation, entendez-vous leur interdire certains domaines parce que les partis politiques s'en sont emparés ?

En terminant, M. Briod remet son mandat à la disposition du Comité central.

M. Julien Rochat est porteur d'un mandat très précis de la section de la Chaux-de-Fonds. Une première fois, M. Briod crut devoir sortir de la neutralité politique qui convient à un journal pédagogique ; sa section a adressé à ce sujet¹ les doléances de la grande majorité de ses membres, soit qu'ils se sentissent froissés dans leurs convictions intimes, soit qu'ils estimassent qu'un organe professionnel se devait de ne pas sortir des limites de son domaine. La réponse personnelle de M. Briod ne nous

¹ En mai 1918. Les articles incriminés alors étaient : *Nos écoles jugées par la « Freie Jugend »*, par A. R., n° du 23 mars ; *Un grand homme : Lloyd George*, partie pratique du 6 avril ; *Education nationale et questions du jour*, par E. Briod, 27 avril. (Réd.)

satisfit pas. Dès lors et à plusieurs reprises d'autres articles ont soulevé les protestations de nombreux membres. La situation du Comité de la Chaux-de-Fonds est assez embarrassante ; par discipline et devoir professionnel nous avons admis l'abonnement obligatoire. Nous constatons, aujourd'hui les avantages et les inconvénients de ce mode de faire. Si M. Briod eût été partial dans l'autre sens, de véhémentes protestations se seraient élevées. Vaut-il la peine de créer des mécontents par des articles qui n'ont rien à voir ou qui touchent de très loin à l'enseignement ? Supprimez dans les articles de M. Briod les passages incriminés, vous n'enlevez absolument rien à la valeur de ses articles ; alors, ne serait-il pas préférable, par gain de paix, que notre rédacteur s'abstînt désormais dans la mesure du possible de tout article politique tendancieux ? ou bien alors faisons de notre organe une tribune libre où tous les sujets pédagogiques ou non seront discutés.

M. Raoul Steiner exprime son étonnement de n'avoir pas été mis au courant par sa section de la déclaration de M. Rochat. M. Pache parle contre l'obligation de l'abonnement. M. Gédet apporte à M. Briod l'appui du Comité de rédaction, puis M. Briod répond :

Il estime que c'est faire un emploi abusif du mot « politique » que de l'appliquer à des articles dont les uns relatent des *faits*, tels que la propagande anarchiste dans la jeunesse scolaire de Zurich, ou la biographie de Lloyd George, magnifique exemple d'énergie et de patriotisme d'un *self made man*, et dont les autres étudient les conséquences d'événements actuels pour l'éducation publique en général, et civique en particulier. Or ce qu'on demande à notre école *nationale*, c'est de se mettre en contact avec la vie plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici ; ce qu'on demande de l'éducation *civique*, c'est de s'inspirer d'exemples concrets puisés dans la vie de la nation. Et à cet égard, tous les égoïsmes de classes, tous les abus d'autorité, qu'ils viennent d'en haut ou d'en bas, sont destructeurs du devoir civique et du sentiment national que nous devons au pays d'éveiller et de cultiver dans la jeunesse qu'il nous confie. Voilà pourquoi les journaux scolaires, eux aussi, doivent les stigmatiser quand ils en ont l'occasion. Si la notion des droits ne s'accompagne pas de celles des devoirs, l'éducation tout entière en est faussée.

Et alors que la presse pédagogique de tous les pays où brille encore une flamme d'idéal vit intensément l'heure présente et traite des problèmes d'éducation dans leurs rapports avec les événements du jour, on voudrait nous interdire d'en user de même en ce qui concerne la Suisse, on voudrait nous emprisonner dans une camisole de force ! Il faudrait avoir une âme d'esclave pour accepter une telle situation, dont les collègues de M. Rochat seraient sans doute les derniers à s'accommoder. Or.

nos collaborateurs et nous sommes et voulons rester des hommes libres. On ne traite pas des questions d'éducation avec son intelligence seulement, on en parle avec son cœur. Notre Suisse romande a une mentalité propre et des traditions de libéralisme et de fédéralisme que nous ne pouvons ignorer ; en dehors d'elles nous ne serions plus nous-mêmes ; elles suintent du sol romand, nos personnalités s'en imprègnent, elles nous font ce que nous sommes. Ecrire en 1918, année de guerre et de paix, de bouleversements sociaux et de reconstitution d'un monde qui cherche sa voie, de même façon qu'on l'eût fait en temps de calme et de vie normale, voilà une impossibilité qu'il est vain de nous demander.

Le rédacteur de l'*Educateur* ne songe pas à imposer sa manière de voir. Il est prêt à accorder un droit de réponse à quiconque veut en user dans les limites permises par notre format et notre qualité de revue pédagogique et d'organe corporatif. Il n'abordera les questions de nature à mécontenter certains lecteurs que lorsque sa conscience lui en fera un devoir. Mais plutôt que de subir une contrainte continuelle incompatible avec les mœurs qui ont régné jusqu'ici dans la S. P. R., il préférerait renoncer à son mandat.

Cette discussion, restée calme et courtoise du reste, se termine par un vote unanime du Comité central approuvant le rapport du rédacteur.

A l'unanimité également, M. Briod est réélu rédacteur et M. Ernest Visinand est nommé gérant en remplacement de M. Jules Cordey.

Un rapport spécial sur la situation financière de la Société est présenté par M. Cordey. Il s'agit, en l'occurrence, de prendre des mesures d'exception absolument nécessaires et que l'assemblée générale, seule qualifiée, a le droit de voter. Les conclusions de M. Cordey, préalablement discutées en Bureau sont les suivantes :

1° L'application de la deuxième phrase de l'article 15, § 1, est momentanément suspendue.

2° Le prix de l'abonnement à l'*Educateur* est fixé par le Bureau du C. C. sur préavis de la gérance. Pour 1919, il ne pourra être inférieur à 8 francs.

3° Les subventions en faveur de l'institut de Neuuhof versées jusqu'ici par la caisse de l'*Educateur* seront remboursées à celle-ci par la caisse de secours.

4° Les frais de séance du 24 novembre 1918 seront comptabilisés par « Fonds de réserve ».

5° Les comités des sections cantonales étudieront la possibilité de remplacer l'article 14 des statuts actuels par le suivant :

« Sous réserve des traitements prévus à l'article 12, les fonctions de membres du Comité Central et du Bureau sont gratuites ; les frais de

déplacement des délégués au C. C. sont à la charge des sections qu'ils représentent. »

Après avoir entendu les présidents des sections cantonales qui s'engagent à faire diligence pour qu'un vote général sur la première clause puisse intervenir dans le plus bref délai possible (Neuchâtel a déjà répondu oui par 376 oui contre 36). MM. Cloux, Magnenat et Rochat (Cully) demandent que la cotisation des membres non abonnés soit portée à un chiffre plus élevé. Cette proposition est combattue au nom de la Jurassienne par M. Baumgartner ; le C. C. se rallie à une proposition Rosier exprimant le vœu que le Bureau fasse des démarches pour que cette cotisation soit majorée. Les conclusions de M. Cordey sont ensuite votées.

La publication d'un index des matières parues dans l'*Educateur* depuis 20 ans, proposée par M. Berthoud, n'a pu être prise en considération, les frais d'impression étant actuellement trop considérables.

La Commission de lectures : MM. Rosier, Latour, Quartier-la Tente, Perret, Cordey et Boder, est réélue pour deux ans.

Au dîner traditionnel qui suivit, auquel avaient été conviés MM. A. Dubuis, chef du Département de l'Instruction publique, P. Maillefer, directeur des Ecoles, et E. Savary, chef de service, malheureusement empêchés, les deux premiers par des fonctions officielles, le troisième par la maladie, on ne constata, sous l'aimable direction de M. Albert Rochat, aucun relâchement d'éloquence parmi les membres du Comité central. Et pourtant, le ciel était radieux. Lausanne était en liesse ; sous nos fenêtres, musiques en tête, un long cortège d'internés fêtait joyeusement le retour au pays natal... C'est beau, le revoir !

W. BRANDT.

Mutations.

Au 1^{er} janvier 1919, d'importants changements vont intervenir dans les conseils de notre organe. C'est, d'abord, M. J. Cordey qui nous quitte. Pour des scrupules qui l'honorent, M. Cordey, appelé à l'inspection, ne veut plus assumer les fonctions de gérant qu'il remplissait depuis sept ans. C'est, pour la Romande, une très grande perte ; consciencieux, exact, dévoué et modeste, M. Cordey était plus que tout autre au courant de nos nombreux petits rouages. Tout marchait sans bruit, sans heurts, à souhait.... Jules Cordey était là. Notre ami nous permettra de lui exprimer ici tous nos remerciements pour le travail fécond qu'il a accompli dans des années particulièrement difficiles.

Pour les mêmes raisons que M. Cordey, M. Julien Magnin, appelé à enseigner à divers établissements secondaires, abandonne la rédaction de la partie pratique. Cette tâche, souvent ingrate et difficile, J. Magnin l'a remplie avec distinction et compétence. Le Bureau neuchâtelois se souvient aussi de l'aide précieuse de M. Magnin pendant la maladie de notre regretté F. Guex. A ce fidèle collaborateur va aussi toute notre reconnaissance. J. Cordey et J. Magnin ont bien mérité

de la Romande qui leur adresse ses meilleurs vœux dans leur nouvelle carrière.

M. Ernest Visinand, notre nouveau gérant, est l'ancien président de la « Vaudoise ». Chacun sait dans le monde pédagogique de ce canton que le « comité Visinand » (c'est ainsi que se calculent les périodes trisannuelles chez nos collègues) fut des plus actifs, présidé qu'il était par un homme populaire et de valeur. **M. Albert Chessex**, qui succèdera à M. Magnin, est l'auteur du remarquable rapport de Lausanne, en 1914, sur la culture nationale et l'éducation civique à l'école. Nous sommes donc sûrs, et c'est là notre souhait de bienvenue, que :

« Les fils seront dignes des pères. »

W. B.

VOCABULAIRE ET ORTHOGRAPHE

« L'orthographe, dit M. Mogeon, n'est-elle pas un peu comme le bon sens dont Descartes a dit : Chacun pense en être si bien pourvu qu'il n'a point coutume d'en désirer plus qu'il n'en a¹. »

Ah ! si M. Mogeon devait inculquer les premiers principes de l'orthographe à de tout jeunes élèves, je crois que devant les mots effarants que ceux-ci écrivent il en arriverait aussi à souhaiter non des travaux impeccables, mais simplement compréhensibles.

Puisque c'est là notre vœu à tous, pourquoi dès lors ne pas poser catégoriquement la question :

« L'orthographe défectueuse de nos écoliers provient-elle de la méthode de lecture dite phonétique ? »

Si oui, celle-ci est mauvaise ou insuffisante.

Elle est mauvaise ? Quiconque a enseigné la lecture par cette méthode et spécialement avec « Mon premier livre » a été frappé de sa logique et ne saurait revenir au mécanisme de l'épellation qui, du reste, ne donne guère non plus, que je sache, de forts en thème.

Elle est insuffisante ? Comme méthode pour apprendre à lire, non ; comme étude orthographique, oui². Je le prouve.

« Mon premier livre » contient 61 leçons, c'est-à-dire 61 lettres et sons que l'enfant doit apprendre à reconnaître *en une année*. La chose est possible s'il s'agit seulement d'apprendre à lire. Mais nous lui demandons encore de retenir ces 61 lettres et sons pour les reproduire par l'écriture. Il y arrive encore plus ou moins, mais quant à placer la lettre ou le son voulu dans le mot voulu, c'est une autre question.

C'est là un travail hors de toute proportion avec l'intelligence et la mémoire d'un enfant, si bien doué soit-il. Dès lors pourquoi être surpris qu'à de rares exceptions près nos élèves arrivent à un si piètre résultat ? Pour ma part je trouve remarquable qu'il ne soit pas encore pire.

Or donc, si l'étude des 61 leçons a été insuffisante, il y a un moyen bien

¹ *La crise de l'orthographe, Educateur* du 30 mars 1918.

² Est-il nécessaire de rappeler que la méthode phonétique de lecture ne prétend précisément pas conduire l'élève à la pratique de l'orthographe, et que son seul but est de lui donner, dans le plus bref délai possible, la joie de savoir lire un texte simple ? C'est lorsque ce premier résultat est acquis que le travail de l'orthographe peut commencer efficacement, ainsi que le montre notre collaboratrice. (*Réd.*)

simple de remédier à ce mal. L'enfant *sait* lire ; c'est bien. Re commençons les mêmes exercices, dans le même ordre, mais cette fois-ci en vue de fixer l'orthographe d'usage dans la mémoire. Plus simplement encore, faisons du vocabulaire avec la méthode de lecture.

« On n'apprend pas deux fois à lire », m'a-t-on objecté.

Je proteste. On apprend fort bien deux fois à lire. La preuve en soit que l'enfant apporte à cette seconde étude un intérêt et une joie qu'il n'a certes pas manifestés à la première.

La raison en est bien simple. Préoccupé du mécanisme de la lecture, l'enfant reste d'abord absolument étranger au sens des mots, et il le restera souvent longtemps encore. Il lit comme nous lisions pour la première fois une langue étrangère.

D'où l'insuffisance ou la nullité des compte-rendus, même dans les classes supérieures : Une seconde étude lui apporte une véritable RÉVÉLATION de la lecture. D'où sa joie, son intérêt pour des leçons qui, à l'exposé, paraissent machinales. C'est là du reste le résultat le plus visible de cette nouvelle étude. Quand à l'orthographe... « Chassez le naturel, il revient au galop. » La distraction, la nonchalance, la paresse ne perdent pas leurs droits, ensorte que l'amélioration, légère mais réelle, ne peut guère s'évaluer par une moyenne d'examen. Là, comme ailleurs, il faudrait compter les progrès et non les fautes.

Ces progrès sont déjà plus visibles dans les compositions, dont l'orthographe est meilleure que celle des dictées. D'autre part, les enfants se servent d'une plus grande quantité de mots, ce qui s'explique par le fait qu'un vocabulaire par séries de lettres ou de sons finirait par arriver — comme la lecture — à embrasser les mots de la langue. Si la chose n'est pas possible en réalité, on n'en est pas moins frappé de l'habileté des enfants à trouver les mots d'une même série, qu'ils se font du reste un malin plaisir de chercher. Leur vocabulaire s'enrichit ainsi sans peine. S'ils en oublient l'orthographe, il arrive souvent que tel mot rappelle tel autre, d'où un mieux assez sensible dans leurs devoirs.

Ce mieux cependant ne me donnerait pas assez d'assurance pour revenir à la charge dans la question du vocabulaire, si je n'avais pour la même idée des prédécesseurs autrement autorisés que moi.

Je me permettrai de rappeler ici les dernières réunions des « Anciens Collégiens » où la question du vocabulaire fut discutée pour arriver à la réintroduction du Pautex au Collège cantonal. Le docteur Roux raconta qu'étant à Berne et ne sachant guère l'allemand, il prit le dictionnaire et apprit les mots par séries de racines. Il obtint ainsi très rapidement un excellent résultat.

N'est-ce pas là un moyen identique pour un résultat un peu différent ?

L'an dernier, M. Paul Vouga, professeur à Neuchâtel, fit éditer chez Attinger un tableau de conjugaison des verbes français et je lis dans sa préface :

« Dans la conviction où nous sommes que toute langue doit être apprise avant tout par l'oreille, nous avons réuni les verbes qui font entendre aux *mêmes* temps et aux *mêmes* personnes, les *mêmes* terminaisons, caractérisées, pour l'oreille, par la *même* consonne précédant les terminaisons personnelles, ainsi par *v* dans *écriv*ant, *suiv*ant, etc., par *z* dans *nous nu*isons, *nous di*sons, etc.

» Une expérimentation personnelle de plusieurs années nous a amené à la

constatation que l'enfant s'assimilait ainsi, à la fois plus vite et mieux, le système compliqué de la conjugaison française et surtout qu'il s'y intéressait davantage en raison de la part que son raisonnement peut être appelé à prendre. »

Dans la ravissante série des « Premières leçons de maman » de M^{lle} S. Brès, l'un des livres, « J'apprends l'orthographe »; est un précieux encouragement à tenter l'expérience.

Sous la forme versifiée qu'elle affectionne, M^{lle} Brès donne comme vocabulaire des bouts-rimés ayant tous un mot avec un son commun :

Ain.

C'est ici la *complainte*
Du bon monsieur *Germain*
Qui vivait dans la *crainte*
Et l'observance *sainte*
Des lois du genre *humain*.

Dans sa préface elle dit :

Il s'ensuit de méthodiques groupements de mots que la mémoire de l'enfant enregistre tout naturellement et dont elle lui suggérera spontanément la figure lorsque, plus tard, ces expressions viendront sous sa plume... »

... Et plus loin : « Peut-être quelque sœur ou frère aîné ne laisseront-ils pas d'en tirer aussi plaisir et profit !... Et ce sera là le comble de nos vœux ! »

Ces vœux sont aussi les nôtres. Quelles institutrices nous aideront à les réaliser ?

L. CANTOVA.

TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

L'instituteur et l'Etat.

L'article de M. Moudon paru dans le n^o 46 de l'*Educateur* nous a fort intéressé. Cependant pourquoi toujours vouloir représenter ce « petit » instituteur, serré « entre le bois et l'écorce » ? Notre situation est-elle si misérable, et l'hybridité dont M. M. habille notre profession est-elle si tracassière ? Il n'aime pas notre passivité en l'occurrence, il nous voit ridiculisés par nos successeurs à cause de notre discipline, de notre obéissance, de notre politesse à l'égard de ceux qui veulent nous sortir d'une situation matérielle pénible, c'est vrai, mais non désespérée.

Mais si, au lieu de ces idées sombres qui en agitent beaucoup, qui en révoltent plusieurs, nous réfléchissons un peu, je crois que la crainte et l'inquiétude nous domineraient vite : un ennemi menace nos gouvernements, nos institutions, nos libertés. — Car il nous reste des libertés, et elles n'ont pas des œillères.

Pour vaincre cet ennemi-là, il nous faut de la discipline, du calme, de l'obéissance.

Il me semble plutôt que c'est cette « hybridité », qui nous a permis de demeurer à l'écart du mouvement qui dernièrement a ébranlé tous ceux — ou presque tous — qui reçoivent leurs salaires *d'un maître* quelconque. Or nous avons deux maîtres et si l'un nous oublie, l'autre a plus de sollicitude. Dans le domaine des végétaux, on demande l'hybridation pour obtenir plus de robustesse de la part des sujets. Et tant que l'ennemi veille, cette hybridation persistera. Pour nous il en

doit être absolument de même, aussi soyons *patients*. L'équilibre est encore fort instable autour de nous et en nous. Tout est bouleversé, ou en voie de l'être. Des gouvernements sont visés par une révolution qui n'a point encore pris une forme finale et bien ordonnée. A la vue de si rapides changements d'idées, nous sommes forcés de nous demander, avant toute autre chose, avec quel genre de gouvernement nous allons traiter.

N'encombrons pas l'Etat de ce nouveau mécanisme — l'instituteur fonctionnaire d'Etat — il a pour l'heure d'autres soucis.

Laissons donc dormir ce fruit dans sa gaine; il n'est point mûr, et son enveloppe n'est pas à briser.

Soyons parfaitement francs avec nous-mêmes, et avouons enfin qu'on ne peut pas répondre à présent, tout de suite, à ces questions d'une façon satisfaisante. La morale demeure que nous devons être patients, et accorder notre aide, et surtout songer au grand espoir, et à la confiance qui est au fond de ce qui passe, si nous le voulons bien.

Les excès n'accomplissent rien, pas plus que les pressions et les intempérances de langage. Restons encore ce que nous sommes, et soyons satisfaits du plus petit geste à notre endroit : c'est toujours un pas vers le but qui nous est assigné par la force... des choses. C'est à petites doses que les Alliés ont acquis la victoire.

Il faut vaincre l'ennemi en gagnant son estime, pour faire une conquête permanente; disait le Président Wilson, dans un de ses récents discours. Il nous faut vaincre ainsi, pas autrement, et pour arriver à ce but, il faut la force de l'exemple, cet exemple qui nous fait tenir la lumière d'un bras ferme, pour permettre aux exaltés de retrouver leur chemin. Et puis, attendons... attendons patiemment que d'autres affaires que les nôtres soient en ordre.

Et après cela, si l'on n'aime pas nos tendances... centripètes, eh bien, on vous donnera... autre chose.

Alf. P.

Confiance nécessaire.

Dans « la Suisse nouvelle », Ragaz dit ceci à propos de l'école : « Quand vous voulez cultiver un jeune arbre, vous n'êtes pas sans cesse à le tirailler. Vous le plantez dans le terrain propice, et l'arbre prospère de lui-même. L'école devrait s'inspirer de cet exemple. »

Qui de nous n'a pas souffert de cette nécessité du programme : faire apprendre à l'enfant des choses qu'il ne s'assimile pas. Sous ce rapport, on n'a pas témoigné assez de confiance à l'instituteur. Celui-ci, en travaillant opiniâtement pour arriver à un certain point, n'a fait que perdre son temps et celui de l'élève; impossible à ce dernier d'avancer plus vite que ne le permet le développement de son cerveau; l'enfant n'est pas fait pour le programme, mais le programme est fait pour l'enfant. Les circonstances actuelles nous favorisent sous ce rapport, puisqu'on nous laisse le droit de simplifier le dit programme. Si ces vacances forcées ont eu pour résultats de nous laisser juges de ce qui convient à nos élèves, elles n'ont pas été inutiles.

R. B.

BIBLIOGRAPHIE

Nicolle Vandel (1530-1534), roman historique genevois, par L. Hautesource.

Un vol. 16, broché 5 fr. A. Jullien, libraire-éditeur, Genève.

Le livre que nous annonçons aujourd'hui fait revivre à nos yeux une époque intéressante entre toutes, celle de la Réforme à Genève, et des intrigues politico-religieuses dont elle fut accompagnée. Il fait plus que cela : il évoque avec une rare puissance l'âme même du peuple genevois à un moment décisif de son histoire ; nous ne savons rien de plus attrayant et de plus suggestif que ces scènes où le populaire se mêle au bourgeois et à l'aristocrate, pétris tous trois d'une même pâte gonflée au levain de la liberté.

De gros livres ont analysé avec science et subtilité les origines de la Genève de Calvin ; aucun n'a démontré d'une façon plus concrète la parenté étroite de tendances et d'idées qui a fait de la démocratie genevoise, toute frondeuse et libertine qu'elle fût, le sol le mieux préparé pour la nouvelle croyance. Rien de théologique dans ces pages débordantes de vie ; l'âme même du peuple s'y montre à nu dans la vie de la rue et dans des reconstitutions d'intérieurs genevois au 16^e siècle si plastiques, qu'à la lecture de ce roman on ne tarde pas à vivre en pleine Genève de Bonivard et de Besançon Hughes.

L'intrigue proprement dite a pour centre la demeure du maître-verrier Vandel, resté veuf avec sa fille Nicollet, digne portrait de sa défunte mère, et son fils Claude, être dénaturé, traître à sa patrie genevoise, vendu au duc et opprobre des vieux jours de son infortuné père. Autour de ces personnages principaux s'agite toute une foule de personnages de second plan, types de bourgeois, d'artisans, de moines et d'aventuriers alertement campés. Les épisodes du roman sont contés en une langue riche, exubérante et savoureuse. La longue préparation documentaire dont ce livre est le fruit n'apparaît nulle part, fondue qu'elle est dans l'ensemble.

Il faut féliciter sans réserve M^{me} L. Hautesource, que l'*Educateur* s'honore de compter au nombre de ses collaborateurs, d'avoir enrichi notre littérature romande d'une œuvre de si belle venue. E. B.

Vreneli, par Elisabeth Müller. Une histoire pour les enfants et pour ceux qui les aiment. Genève, Jeheber, éditeur. Edit. française par Marti-Mærky, 1918. Prix 3 fr.

C'est bien une simple histoire de gens très simples que celle d'une courte partie de la vie de cette petite orpheline, Vreneli, élevée jusqu'à l'âge de neuf ans par deux aimants et braves vieux grand-parents adoptifs, vivant paisiblement dans leur chalet bernois, puis transplantée en ville chez sa mère, remariée à un veuf. Vreneli commet là des bévues mal interprétées par le beau-père qui la croit menteuse, méchante, ingrate. Méconnue, elle souffre parce que petit cœur fermé, trop timide. Sa mère a réussi partiellement à la gagner, mais sans parvenir encore à dissiper le malentendu qui sépare son mari de l'enfant. Vreneli passera ses vacances à Tanndorf, le cher village. Le vieux grand-père est venu la chercher. A la vue de l'affection profonde qui les unit, le mari est ému et se rend compte de son erreur.

Le livre, candide, naïf, avec de fraîches impressions enfantines, plaira certai-

nement beaucoup aux enfants pour qui il est écrit. Nul doute que ceux qui l'auront lu ne s'impatientent de suivre Vreneli à Tanndorf avec « Vreneli et Seppli » qui paraîtra l'été prochain.

ETIENNE GÉRARD.

Légendes de la Gruyère. — Texte de Marc.-Alex. Bovet, avec 60 illustrations de Eug. Reichlen. Préface de Aug. Schorderet. Un beau volume (16/23 cm.) avec couverture en couleurs. Br. mi-carton, 5 fr. ; relié 7 fr. — Editions « Spes » Lausanne.

La plupart des légendes de la Gruyère, transmises de génération en génération par tradition orale, n'avaient pas encore reçu leur expression littéraire. En voici une, sous la forme d'un volume de très belle apparence, dû à la collaboration de deux authentiques Gruériens. L'auteur du texte, n'a aucune prétention philologique ou savante ; ne voulant être qu'un écho fidèle de ce qu'il a entendu, il s'efface modestement derrière ses personnages, des humains quelquefois, plus souvent des animaux et des esprits invisibles qui hantent la montagne ou la plaine. — Des détails typiques donnent à ces légendes très diverses, un cachet original qui les distingue nettement de celles recueillies par Ceresole, par exemple, pour les Alpes vaudoises. Et les jolis dessins de M. Reichlen, si vrais, si évocateurs et tout à la fois si documentaires, complètent admirablement la féerie du paysage merveilleux.

Archag, le petit Arménien, histoire vraie, par Ch. Schnapp. Un vol. in-16 avec couverture illustrée, et un frontispice en phototypie. Broché, 3 fr. 50 ; relié 5 fr. — Edition « Spes ». Lausanne.

Ce livre pourrait s'intituler aussi : « La vie de collègue en Arménie », ce vivant récit constituant en effet comme un pendant à d'autres « vies de collègue » qui ont fait les délices de nombreuses générations de lecteurs. Dans l'histoire d'Archag et de ses camarades, se rencontrent un élément pittoresque très original par le décor du pays singulier où vivent les personnages, et un élément tragique très émouvant, emprunté à la douloureuse existence du peuple arménien, le plus pitoyable des « peuples martyrs » du XX^e siècle.

Le bouèbe de l'Arvigrat, par E. Eschmann. Traduction française de Eugène Monod. — 1 vol. in-16, avec couverture illustrée. Broché, fr. 3,50 ; relié, fr. 5. Editions « Spes », Lausanne.

L'auteur de ce livre captivant a raconté l'histoire d'une famille unterwaldienne et surtout d'un garçonnet, Rémy Audacher, un petit pâtre, un « bouèbe », qui vécut des jours heureux et des heures tragiques dans ses belles montagnes. Il vit la guerre de 1798 de tout près, il assista au combat sur l'Arvigrat. Devenu orphelin, et après avoir été maltraité par des paysans indignes, il fut recueilli par Pestalozzi dans l'asile qu'installa le philanthrope au couvent de Sainte-Claire.

Tout cela est conté simplement et joliment en un récit plein de vie et d'intérêt dont la lecture procurera à notre jeunesse — et même aux aînés — quelques heures de vrai plaisir.

Traduction d'une œuvre bien suisse à mettre à l'actif de M. Eugène Monod, l'excellent traducteur des deux récits d'Anastasi que nous annoncions récemment.

A. B. C. des Enfants suisses. — Un album 20/24 cm. illustré en 8 couleurs.

Texte en cursive, en noir. Prix : fr. 2,75. Edition Spes, Grand-Chêne, 5, Lausanne.

Un album de ce genre n'entend pas remplacer une méthode d'épellation : il l'accompagne agréablement. Celui que nous signalons ici a voulu que, dès le premier âge, des images de choses *suisses* frappent les yeux curieux de nos petits. Avec le bon goût qui la caractérise, Mlle J. Pflüger a su trouver pour chaque lettre de l'alphabet des sujets charmants et bien de chez nous ; ce délicieux album fera la joie des tout petits.

Les Fables nouvelles, par A. Theulot. Illustrations en deux couleurs de Jeanne Pflüger. — 1 vol. cartonné. Prix : fr. 2,25. Edition Spes.

Les fables de A. Theulot n'effaceront pas celles du « Bonhomme », mais elles y prépareront gentiment le petit lecteur. Il y fera la connaissance des personnages immortels qui, sous les traits de nos frères inférieurs, nous firent à tous, dans notre enfance et notre âge mûr, de si bonnes leçons. Hâtons-nous d'ajouter que la manière de l'auteur est dans la meilleure tradition française et que plusieurs des morceaux de ce charmant album pourront enrichir le répertoire de nos classes, bien qu'il soit destiné à faire la joie des petits lecteurs et dessinateurs qui le trouveront sur leur table à Noël.

Les Jeux « Spes ». — Les Editions Spes (Grand-Chêne, 5 Lausanne) continuent brillamment la série de leurs jeux suisses, — suisses d'inspiration aussi bien que de fabrication, — inaugurée l'année dernière par *Le 66* et *Le loto Winkelried*. Qu'on en juge :

Le Jeu du Cervin. — Dans un élégant cartonnage avec étiquette en couleurs, contenant de nombreux accessoires : 2 dés noirs, un dé rouge, 10 pions, un drapeau, des jetons, etc., 3 fr. 50

Ce nouveau jeu de famille et de société, inspiré très ingénieusement du sport alpestre, en si grand honneur en Suisse, met aux prises deux équipes de joueurs représentant des touristes qui partent sensément des environs de Zermatt et luttent de chance et de vitesse pour la conquête d'un drapeau planté sur le sommet du Cervin.

Le plan du jeu représente le paysage connu, où l'élégante pyramide du Roi des Hautes Alpes se profile sur un ciel d'azur. Toutes les péripéties d'une réelle course de montagne se retrouvent au long du chemin, amusantes — ou parfois tragiques — et c'est à coups de dés qu'il faut franchir les obstacles ordinaires des ascensions, vaincre les défaillances et surmonter les fatigues du voyage.

Le Jeu du Rempart. — Dans une enveloppe mi-carton avec étiquette en couleurs. Six pions soldats de carton. 2 fr.

Voici une forme nouvelle, plus attrayante et plus vivante, de jeux déjà connus (Jeux des Serpents, Jeu des Grenouilles, Jeux des Echelles). Celui-ci représente le rempart d'une ville forte que les joueurs doivent prendre d'assaut en une escalade mouvementée sur des échelles qui se brisent parfois sous les pieds de l'assaillant, lequel peut recevoir en outre sur la tête une marmite d'eau bouillante... Ce jeu pittoresque exerce la patience et la persévérance des jeunes ; ils apprendront ainsi que dans ce monde rien ne s'obtient sans peine et ils s'habitueront, même au jeu, à supporter sans se fâcher ou se lasser, les retours inévitables et imprévus de la capricieuse Fortune.

Loto « Vieux-Suisse » à silhouettes. — Dans un élégant cartonnage avec étiquettes en couleurs, 6 tableaux et 72 silhouettes numérotées. 3 fr. 20.

Ce loto tout à fait nouveau se compose de 6 tableaux : chambre suisse du XVIII^e siècle, chalet-fromagerie, jardin, cuisine rustique, corps de garde, marché de Berne, et de 72 silhouettes en noir, d'objets mobiliers et autres accessoires, se rapportant à chacun des numéros énumérés plus haut. Chaque silhouette porte un numéro correspondant à un numéro semblable sur l'un des tableaux. Le jeu se joue comme un loto ordinaire, mais au fur et à mesure que sortent les numéros, l'apparition imprévue des silhouettes sur les tableaux qu'elles meublent à ravir est d'une pittoresque originalité.

Ce jeu peut également se prêter à un très amusant exercice de vocabulaire intuitif en deux langues.

On ne passe pas ! — Dans un cartonnage avec étiquette en couleurs. Accessoires : 8 pions de bois. 3 fr. 20.

C'est le jeu d'actualité par excellence. La Suisse défend sa neutralité contre ses voisins. Deux d'entre eux l'attaquent pour passer plus loin... Elle se défend habilement avec le secours de deux autres alliés qui accourent à son appel. Comme les échecs ou les « dames », ce nouveau jeu se joue à deux. L'un des partenaires manœuvre cinq armées et l'autre trois. L'intelligence des joueurs et leur sens stratégique peuvent se donner libre carrière.

Je découpe mes poupées suisses. — Série I. Dans une enveloppe, 4 planches à 2 sujets chacune, reproductions en 8 couleurs des anciens costumes typiques de nos cantons, à découper et à monter par collage. 2 fr. 50.

Les vieux costumes doivent être sauvés de l'oubli et chaque génération de fillettes suisses doit pouvoir apprendre à les connaître par le découpage de ces planches dont l'exécution soignée et l'exactitude satisferont les amateurs les plus difficiles. En jouant à la poupée, nos fillettes s'initieront aux modes de nos grand'mères : ce n'est pas la plus mauvaise manière d'étudier notre histoire locale.

OUVRAGES REÇUS

Raccolta di letture italiane. Prose e Poesie di scrittori moderni, con note ad uso delle scuole, par Leone Donati. — Orell Füssli, Zurich. 122 pages. Prix : fr. 3,50, relié.

Pédagogie vécue. Cours théorique et pratique, par Ch. Charrier, Inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine. Préface de M. Ferdinand Buisson. — Librairie F. Nathan, Paris.

Nous ne faisons aujourd'hui que signaler la publication toute récente de ce très important ouvrage, sur lequel nous reviendrons prochainement.

Das zweite Jahr Deutsch. Deutsches Lesebuch für französische, italienische und englische Schüler, von Prof. Andreas Baumgartner, 164 pages, relié, 4 fr. 50, Orell Füssli, Zurich.

Noël 1918: 4 chœurs de dames et d'enfants : 1. *Promesses de Noël*, paroles d'Ed. de Perrot, mélodie morave. 2. *Berceuse de Noël*, Mlle d'Estienne, musique du dix-septième siècle. 3. *Noël ! Noël !* Mme Gailloud, musique de Homilius. 4. *Vieux Noël*, avec accompagnement facultatif, musique de Ch. Huguenin. Edité par la Commission interecclésiastique romande de chant religieux. Prix de l'ex. : 10 cent. ; 25 % de rabais par quantité. — Adresser les commandes à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny (Vaud).



SÄUBERLIN & PFEIFFER EDITIONS SUISSES



EDITIONS „SPES“

LAUSANNE

GRAND CHÊNE, 5
TÉLÉPHONE 2500

Pour les Etrennes :

Catalogue illustré franco sur demande.

LES JEUX „SPES“

Des jeux nouveaux, des jeux suisses, — suisses d'inspiration, suisses de fabrication — voilà ce que nous offrons aujourd'hui au public de notre pays, auquel on imposait jusqu'ici (dans le domaine des jeux comme dans tant d'autres !) des articles étrangers, d'un goût douteux et d'un caractère nettement indifférent à notre mentalité nationale. — Toutes les familles suisses, appréciant notre effort, se feront sans doute un devoir et un plaisir de préférer à toutes autres des créations indigènes originales, et elles voudront les faire connaître autour d'elles. Nous les en remercions par avance.



Demandez, exigez, dans tous les Bazars, Papeteries, Magasins de Jouets :

Le Jeu du Cervin, fr. 3.50. **Le 66, Jeu d'histoire suisse**, fr. 3.20. **Le Loto Winkeljied**, fr. 3.20. **Le jeu du rempart**, fr. 2.—. **Loto «vieux suisse» à silhouettes**, fr. 3.20.



On ne passe pas, fr. 3.20. **Je découpe mes poupées suisses**, fr. 2.50. **A. B. C. des enfants suisses**, fr. 2.75. *Prospectus détaillé illustré franco sur demande.*

LES LIVRES „SPES“ Nouveautés pour la jeunesse :

- Le Bouébe de l'Arvigrat**, par E. Eschmann. Traduction française de Eug. Monod. Un volume in-16, avec couverture illustrée, broché fr. 3.50, relié, fr. 5.—
- Archag le petit Arménien** (histoire vraie), par Ch. Schnapp. Un volume in-16 avec couverture illustrée et un frontispice en phototypie, broché fr. 3.50, relié fr. 5.—
- A. B. C. des enfants suisses**. Album-Alphabet cartonné, avec images en 8 couleurs.— Texte en cursive scolaire. In-4° oblong fr. 2.75
- Les fables nouvelles**, (A. Theulot. Illustrations en deux couleurs de Jeanne Pfluger). Un volume cartonné. fr. 2.25
- Étincelles des feux du premier août**, par H. Breuler-Waser. (Traduction française.) Un joli volume in-16, broché, avec couverture illustrée, représentant le paysage du Grütli. fr. 2.25

Rappel : COLLECTION „SPES“ pour la jeunesse.

- Éléphants volumes cartonnés, format 18,5/23,5 cm., couverture illustrée en couleurs et nombreux dessins dans le texte. Chaque volume, prix : **Fr. 4.—**
- Les Robinsons de Sambre-et-Meuse**, Aventures de trois enfants belges et d'un jeune Français, au début de la Grande Guerre, par Edmond Chollet. Avec 32 illustrations de Ed. Gillette.
- Les Contes du Caucase**. (Version française inédite.) Avec 24 illustrations de M. Crausaz.
- Il était une fois...** Texte de Marie Péclard. Avec 32 gravures sur bois de Jeanne Pfluger.
- Les Chaperons roses**. Texte de Marie Péclard. Avec 30 gravures sur bois de Jeanne Pfluger.
- Le Royaume des Marmousets**, Avec 81 illustrations de P. Cox.
- NOUVEAUTÉ : Nouvelles Aventures des Marmousets**, Avec 74 illustrations de P. Cox.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

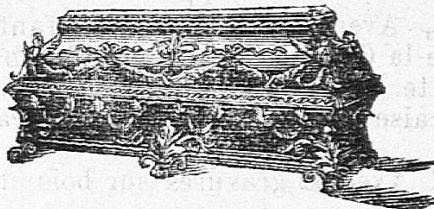
Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



LAUSANNE
Ecole **LEMANIA**
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

MAISON SPÉCIALE

de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la

CHEMISERIE

10% au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5% aux membres de S. P. R.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Amateurs

Nous attirons tout spécialement votre attention sur notre

LIBRAIRIE MUSICALE

renfermant environ

2500 VOLUMES

qui constituent notre

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LITTÉRATURE MUSICALE

et qui renferme **TOUS** les ouvrages français,

anciens et modernes, sur la

MUSIQUE et les MUSICIENS

tels que :

DICTIONNAIRES

BIographies

HISTOIRES DE LA MUSIQUE

CORRESPONDANCES

ANALYSES D'ŒUVRES

ESTHÉTIQUE MUSICALE

ESSAIS ET ÉTUDES

JOURNAUX ET ÉCRITS

etc etc.

Cette **BIBLIOTHÈQUE** est la **SEULE** et **UNIQUE**

en ce genre

Demandez les conditions. Prix du catalogue: Fr. 1.50

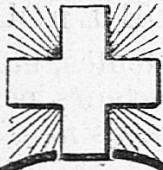
FŒTISGH FRÈRES
S.A., à **Lausanne**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{me} ANNÉE — Nos 49-50.



LAUSANNE, 21-28 décembre 1918

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces.

JULES GORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Ainsi que les années précédentes, et en don de joyeux armistice, nous venons offrir à nos lecteurs, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. **Les Etreannes merveilleuses.** Ecrin de bijoux littéraires. — 28 héliogravures et gravures en couleurs. Mi-carton. Imprimé sur papier de luxe. Cadeau pour tous. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
2. *Seippel, Paul* : **La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8^o, avec plus de 800 gravures. Valeur 25 fr. : 12 fr.
3. *S. Poirson*, **Les Châteaux du Lac bleu.** Le Léman historique, pittoresque, artistique. — Superbe volume, texte encadré, imprimé sur papier de luxe, 150 vues (autotypie). Grand in-8^o. Véritable bijou typographique. Valeur 12 fr. : 6 fr.
4. *Edouard Rod*, **L'affaire Rousseau.** Histoire de la condamnation de l'*Emile* et du *Contrat social*. — Belle étude littéraire. Volume broché de 360 pages. Valeur 5 fr. : 2 fr.
5. *C.-F. Ramuz*, **Nouvelles et morceaux.** 15 contes et récits. — Volume broché. 10 dessins de Blanchet. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
6. *Antonio Fogazzaro*, **Pereal Rochus et autres nouvelles.** 8 récits du célèbre auteur italien. — Joli volume de bibliothèque. Traduction de Gladès et Douësnel. Broché, 350 pages. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
7. *Octave Uzanne*, **Instantanés d'Angleterre.** Londres et sa vie sociale; spectacles mondains, sportifs et militaires; l'art; types populaires; la femme; mœurs britanniques; pèlerinages. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
8. *Meinrad Lienert*, **Léni.** Une des belles œuvres du digne successeur de Gottfried Keller et de C.-F. Meyer. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
9. *J.-P. Porret*, **Mini Lalouet.** 4^e édition. Ce volume a sa place dans toutes les bibliothèques. —
Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.
10. *G. Rouma et C. van Bleyenbergh*, **Brins de vie.** 24 petits poèmes à dire et à mimer par les enfants. — Nombreuses illustrations. Joli cadeau pour petits. Valeur 1 fr. : 50 cent.
11. *René Morax*, **Sac-à-Douilles.** Comédie militaire en 3 tableaux. Broché. Valeur 2 fr. : 1 fr.
12. *G. Krafft*, **Bonne science.** Joli volume de vulgarisation scientifique. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*. On peut d'ailleurs retenir plusieurs volumes du même numéro.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Allocations pour renchérissement de la vie, payées par l'Etat,
au personnel enseignant primaire pour 1918.

Les membres du corps enseignant primaire sont informés que les allocations pour renchérissement de la vie, payées par l'Etat peuvent être touchées aux Recettes de district **dès samedi 21 décembre.**

Pour le district de Lausanne, ces allocations seront payées à la Banque cantonale vaudoise, et pour le cercle de Ste-Croix par l'Agence de la dite Banque.

Les institutrices mariées n'ont pas droit aux dites allocations.

Le Service de l'enseignement primaire.

Dans sa séance du 14 décembre 1918, le Conseil d'Etat a nommé : M. Marcel Monney, en qualité de maître de français, au collège de Nyon, à titre provisoire.

Jeune maître

Suisse allemand, ayant bons certificats, sachant l'italien et un peu le français, désire engagement dans la Suisse romande.

S'adresser à H. Marti, **Linthal**, Ct. de Glaris.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**,

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

✿
PORTRAITS DE TOUS FORMATS

SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS

DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS

— Reproduction d'anciennes photographies.

AGRANDISSEMENTS

MINIATURE, etc.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Berne 1914

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

JEUX ÉDUCATIFS

d'après le Dr DEARLY et Mme MONCHAMP

pour les jeunes enfants et les élèves arriérés

publiés avec une notice explicative par Mlle A. DESCŒUERES.

Développement des Sens. Calcul. Lecture.

1^{re} série : 15 jeux, 30 fr. — 2^{me} série : 15 jeux plus difficiles, 20 fr.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 3fr. 75

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : N° de décembre : L'idée marche... : E. Gd. — De Genève à la Belgique. — Assemblée extraordinaire de l'Association suisse pour le Suffrage féminin : Emma Porret. — Notes d'actualité : Le mouvement suffragiste en Allemagne : C. H. — De ci, de là... — Le service des enquêtes au point de vue de l'assistance : Alex. Aubert. — Frances Willard : J. Meyer. — A travers les Sociétés féministes et féminines.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaehtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, Lausanne.

Vient de paraître.

Louis KOLLROS et Gaston SANDOZ

Cours de mathématiques élémentaires

GÉOMÉTRIE

2^e édition revue et corrigée.

Imprimerie KUNDIG, Genève.

Un volume broché fort, format cahier, 180 figures Fr. 3.90

Ouvrage écrit conformément aux nouvelles méthodes cinématiques.

Adopté par l'Ecole de commerce et pour la division pratique de l'Ecole d'horlogerie (sous-section du Technicum), de la Chaux-de-Fonds.

En vente chez :

M. Gaston SANDOZ, professeur.

10, rue de la Promenade, 10

LA CHAUX-DE-FONDS

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

Pour les petits :

M. AUDEMARS et L. LAFENDAL

Nouveau Jeu de Surfaces

COMPOSITION. DÉCOUPAGE. COLLAGE. CONSTRUCTION



(J. H. 5699 B.)

Librairie PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Ouvrages pour Etrennes :

LÉGENDES DES ALPES VAUDOISES, par *Alfred Ceresole*. Nouvelle édition avec illustrations de Eug. Burnand. Grand in-8, carré, relié, fr. 9.— ; broché fr. 6.—

Au moment où les Alpes s'ouvrent de toutes parts devant l'industrialisme qui les dépoétise, c'est presque un devoir pour cette génération de connaître les légendes et traditions si caractéristiques du génie de nos montagnards ; elles ont entouré longtemps nos sommets d'un nimbe de poésie naïve et charmante. *Les Légendes des Alpes vaudoises* sont comme un écho d'un temps qui n'est plus et de croyances évanouies. Penchons-nous pour les écouter avant qu'elles soient oubliées à jamais.

SOUVENIRS D'UN ALPINISTE, par *Emile Javelle*. 5^e édition.

Avec préf. de Henry Bordeaux. Un fort volume in-8, illustré de 8 phototypies hors texte. Relié cuir, fr. 7.50 ; broché fr. 4.50

Les descriptions d'ascensions d'Emile Javelle sont d'admirables pages. Elles réunissent, en effet, des qualités rarement assemblées : une peinture ferme et sobre, une émotion simple et vraie, des élans de lyrisme poétique, des pensées hautes et fortes s'y allient tout naturellement aux faits rapidement indiqués. Javelle a une note personnelle, neuve, émouvante, que nous n'avions jamais entendue encore chez les écrivains alpestres.

G. VALLETTE.

LES ALPES DANS LA NATURE ET DANS L'HISTOIRE,

par le Dr *W. A. B. Coolidge*, M. A. Fellow du Magdalen College Oxford, membre honoraire des clubs alpins anglais, français et italien. Edition française par Edouard Combe. Un fort volume in-8 sur papier de luxe, orné de 16 clichés, autotypies sur papier couché, hors texte, d'après les photographies de MM. Vittorio Sella, A. Holmes, V. de Cessole, Guido Rey, etc. Avec 7 cartes spéciales des passages alpestres, broché fr. 9.—

Relié, fr. 18.—

Le livre du Dr Coolidge est une admirable œuvre de vulgarisation, écrite par un homme qui a exploré la chaîne des Alpes en presque toutes ses parties, pendant plus de quarante années.

C'est à ce livre unique en son genre dans la littérature alpestre, que devra avoir recours désormais quiconque voudra se faire une idée de la distribution orographique des Alpes, de leur étendue, de leurs glaciers, de leur flore, de leur faune, de leurs habitants, de leur rôle politique, de leur exploration et de leur conquête relativement récente par les alpinistes et les guides.

CITÉS ET PAYS SUISSES, par *G. de Reynold*. Deux volumes in-12 elzévirien. Chaque volume broché fr. 4.50 Relié, fr. 9.—

N'ayant que sa bonne plume en main, M. de Reynold n'est pas moins précis que nos vieux imagiers, ni moins pittoresque. Il est poète aussi ; et il est encore historien... Car ce qu'il cherche sans cesse, ce n'est pas l'apparence extérieure du pays, c'est son âme cachée... M. de Reynold n'a pas voulu faire de jaloux. Il aime toutes les parties de la Suisse. Toutes, il les peint sous les couleurs les plus riantes... Et c'est l'honneur de la carrière de cet écrivain d'avoir discerné tout jeune la mission qu'il avait à remplir et d'édifier, pierre après pierre, une œuvre dont l'unité est faite de la force et de la constance d'un sentiment unique : l'amour de son pays.

PAUL SEIPPEL.

CONTES ET LÉGENDES DE LA SUISSE HÉROÏQUE, par *G. de Reynold*. Avec 22 illust. du peintre *Ed. Bille*. Grand in-8 carré, cartonné fr. 5.—

Ces légendes suisses reposent pour la plupart sur d'anciens textes et font revivre avec beaucoup de couleur et de poésie l'époque héroïque des origines nationales. Le volume est illustré de très beaux dessins du peintre Edmond Bille et constitue l'une des œuvres les plus intéressantes du folklore suisse. Il convient à tout le monde comme étrennes.

CHANSONS DU PAYS DE VAUD, par *Edmond Vautier*. 1 vol. in-18 illustré de 10 dessins originaux de *C. Clément* Broché fr. 4.50 Relié fr. 9.—

Depuis Juste Olivier, aucun poète vaudois n'a célébré si heureusement notre pays de Vaud et chanté avec tant de finesse, de gaieté et de poésie, le génie caché de notre race, toutes les nuances de l'âme vaudoise, faite de douce fierté et d'ironie bienveillante. C'est le volume indiqué pour les étrennes aux Vaudois absents et pour nos soldats.